

QU'EST-CE-QUE LE CONFORT THERMIQUE ?

Il s'agit de la sensation de bien-être ressentie dans une ambiance donnée, définie par plusieurs facteurs à la fois extérieurs et relatifs à chaque individu.

L'OCCUPANT

Le ressenti varie d'une personne à l'autre : son niveau d'activité, son âge, son métabolisme, son habillement, ...

LA TEMPÉRATURE DE L'AIR

La température de confort est de l'ordre de 20° en hiver, de 25° en été.

La réglementation prévoit une température moyenne 19° pouvant descendre à 17° dans les chambres.

LA TEMPÉRATURE DES MURS

À température égale de l'air ambiant, une isolation des parois et l'amélioration des vitrages augmente le confort thermique.

Une température de surface des parois (fenêtres, murs, sol, plafond) proche de la température ambiante diminue la sensation de froid.

L'HUMIDITÉ DANS L'AIR

Pour un bon confort le taux d'humidité doit être situé entre 30% et 60%. Au-delà, il peut se transformer en condensation et présenter un risque de dégradation.

LES COURANTS D'AIR

Les mouvements d'air intérieurs/extérieurs sont nécessaires.

Des courants d'air d'une vitesse comprise entre 0,3m/s et 0,5m/s n'impactent pas le confort de l'occupant.

ÊTRE ACTEUR DE SON CONFORT DANS UN BÂTIMENT RÉNOVÉ

Une rénovation globale implique des nouveaux usages :

- pour qu'elle soit durable, il faut prendre en compte les nouvelles relations entre le bâti, l'énergie utilisée et l'air extérieur. L'entretien du bâti et la maintenance de ses équipements reste essentiel ;
- pour que les factures baissent après travaux, il faut adapter le comportement des habitants et adopter des éco-gestes : réglage des thermostats des radiateurs, entretien des bouches de ventilation, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement gratuit et d'aides financières pour réaliser une rénovation globale ? Contactez un conseiller



CONTACTEZ-NOUS

TÉL. : 01 70 38 35 10

EMAIL : CONTACT@ECORENOVONSPARIS.FR

SITE INTERNET : WWW.ECORENOVONSPARIS.FR

MAIRIE DE PARIS



AMÉLIORER SON CONFORT THERMIQUE AVEC ECO-RÉNOVONS PARIS

WWW.ECORENOVONSPARIS.FR
TÉL. 01 70 38 35 10

POURQUOI AMÉLIORER SON CONFORT THERMIQUE ?

LE CONFORT THERMIQUE, ESSENTIEL AU BIEN-ÊTRE

L'idée de confort va de pair avec « mon logement ». Le confort thermique et la qualité sanitaire du logement permettent par ailleurs de bonnes conditions d'hygiène de vie.

Chaque habitant d'un immeuble a un ressenti et des besoins particuliers. Chaque bâti a des caractéristiques différentes (exposition, surface, etc.). On ne peut concilier l'ensemble de ces exigences que par une réflexion globale, à l'échelle collective.

LE CONFORT THERMIQUE EST AUSSI ESTIVAL

S'il est naturel de considérer un logement confortable et thermiquement bien adapté en hiver, le confort d'été n'est pas à sous-estimer notamment face à l'augmentation des températures en milieu urbain en particulier.

Le confort d'été est influencé par :

- Les apports solaires à travers les surfaces vitrées, où le rôle des occultations est alors important ;
- Les apports de chaleurs à travers les murs et/ou la toiture. Certains bâtiments souffrent plus de surchauffe estivale que d'autres. De manière générale, le bâti ancien offre une meilleure inertie thermique que les bâtiments plus récents ;
- Le renouvellement de l'air ;
- Les sources de chaleur internes (électroménager, appareils de cuisson...).

“ Notre immeuble est un ensemble de 160 logements construit en 1972. Nous étions concernés par cette problématique : en hiver, vitres froides et sentiment de courants d'air ; en été, des fortes températures intérieures.

Un audit a été réalisé il y a 3 ans pour étudier les pistes d'interventions : remplacement des larges surfaces vitrées encore d'origine, en simple vitrage, isolation des murs et régulation du chauffage au gaz. Nous venons de voter un programme de travaux global, grâce au concours de la ville de Paris qui a accordé une subvention au Syndicat de copropriété. ”

Monsieur H,
copropriété accompagnée dans le 15^e arrondissement

COMMENT AMÉLIORER SON CONFORT THERMIQUE ?

FAIRE LA SYNTHÈSE DES BESOINS DU BÂTIMENT ET LES ATTENTES DES HABITANTS : L'AUDIT GLOBAL

Pour aboutir à une rénovation performante et efficace ayant comme objectif l'amélioration du confort thermique des logements, il est nécessaire d'engager une approche globale, visant à prendre en compte l'ensemble des facteurs, ainsi que leurs interactions et interdépendances.

TROIS ACTIONS À COMBINER POUR AMÉLIORER LE CONFORT ET PÉRENNISER UN BÂTIMENT : ISOLER/VENTILER/CHAUFFER

Une bonne ventilation est indispensable à la santé des occupants et du bâti. Le renouvellement d'air neuf et la maîtrise de son débit permettent d'assurer le confort des logements.



La puissance du chauffage, les équipements produisant le chauffage devront être calculés et redimensionnés en fonction des nouveaux besoins du bâti après rénovation.

La pose d'un isolant thermique, couplée à la mise en place de menuiseries performantes et étanches, augmente l'étanchéité à l'air, ce qui impose d'étudier simultanément la restitution d'une bonne circulation de l'air et d'adapter la puissance du chauffage.

En première étape, l'audit global consistera alors à dresser un état des lieux à la fois du bâtiment et des équipements et à travailler des pistes d'amélioration de la performance énergétique et de la qualité environnementale. Son but est de proposer un programme de travaux le plus adapté possible, évitant la logique de rénovation segmentée techniquement avec investissement au coup par coup, économiquement inefficace.

QUELS AVANTAGES À AMÉLIORER SON CONFORT THERMIQUE AVEC ECO-RÉNOVONS PARIS ?

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE, ADAPTÉ À VOS BESOINS

Un conseiller éco-rénovation vous aide gratuitement à :

- mettre en place la démarche d'audit et mobiliser les copropriétaires ;
- définir un calendrier adapté à votre immeuble et à ses enjeux ;
- communiquer auprès des copropriétaires sur les avantages d'une démarche d'amélioration énergétique ;
- mobiliser les subventions existantes aux différentes étapes du projet et en fonction de la situation de chacun.

DES AIDES FINANCIÈRES DÉDIÉES À VOTRE PROJET DE RÉNOVATION

La Ville de Paris a créé une aide spécifique à Eco-rénovons Paris finançant les travaux d'amélioration thermique et environnementale. Soutenant l'amélioration globale de la performance énergétique, une aide au syndicat est ainsi accordée en fonction du gain énergétique du projet et de la situation sociale de la copropriété. Son montant varie selon le gain projeté mais ne peut dépasser 30% dans la limite d'un plafond de travaux fixé à 25 000 € hors taxes par logement.

Des primes et subventions supplémentaires peuvent être allouées pour l'utilisation de matériaux naturels, renouvelables, recyclables et biosourcés, pour l'installation d'équipements d'énergie renouvelable et de récupération, pour la végétalisation et la gestion durable des eaux de pluie, pour la gestion des déchets ou encore pour l'obtention d'un label BBC rénovation.



Je suis missionné par la Ville de Paris pour vous apporter un conseil neutre et gratuit tout au long de votre projet.